

de la superficie du globe et comptant un milliard d'habitants de races, de couleurs, de croyances et de langues diverses. Constitué à la fois de pays industrialisés et de pays en voie de développement, il forme un groupement unique dont les membres partagent un grand nombre de traditions, de valeurs politiques et sociales, d'attitudes et d'institutions. Tous les membres souscrivent collectivement à certains idéaux communs contenus dans la Déclaration du Commonwealth. L'appartenance au Commonwealth n'est pas un remplacement mais bien un complément d'autres formes de coopération internationale; les membres du Commonwealth croient en l'importance des Nations Unies et travaillent à son succès, et la plupart adhèrent également à d'autres organismes internationaux et à des associations régionales d'États.

L'appartenance au Commonwealth et la participation à son activité et à la poursuite de ses objectifs constituent un aspect important de la politique extérieure. Les objectifs du Canada sont demeurés constants: renforcer l'association et sa contribution à la paix et au progrès international, et participer à son développement à titre d'instrument de coopération tangible. Le Commonwealth ne possède pas de règles obligatoires, et les décisions sont prises par consensus et non par vote.

Le Secrétariat du Commonwealth à Londres organise les conférences officielles du Commonwealth et assure le service des séances, facilite l'échange de renseignements entre les pays membres et rassemble leurs divers points de vue. Le Canada paie sa part du budget du Secrétariat et contribue à un grand nombre d'autres institutions et programmes du Commonwealth: Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, Programme du Commonwealth pour la jeunesse, Fondation du Commonwealth, Plan de bourses d'études et de recherche du Commonwealth et Jeux du Commonwealth.

21.3.2 Le Canada et la francophonie

Le terme «francophonie» désigne généralement les 37 pays dont la totalité ou une partie de la population est d'expression française. Il sert également à désigner le mouvement visant à doter le monde francophone d'un cadre structuré et fonctionnel.

Le gouvernement fédéral encourage le resserrement des liens avec les pays francophones. Ces dernières années, les relations avec les pays francophones de l'Europe, de l'Afrique et d'ailleurs ont été considérablement élargies et diversifiées.

Le Canada joue également un rôle au sein d'un organisme multilatéral, l'Agence de coopération culturelle et technique, et il est l'un des principaux participants à son programme de développement qui s'est avéré un instrument fructueux de coopération, particulièrement en ce qui concerne les pays africains intéressés.

Le Canada est membre de la Conférence des ministres de l'éducation des pays de langue française et de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays de langue française.

Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à s'intéresser au resserrement des liens avec les pays francophones. Au niveau bilatéral, les provinces participent aux commissions mixtes et à l'exécution des programmes d'aide du gouvernement canadien. Au niveau multilatéral, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et le Québec participent à certaines activités de l'Agence. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ont le statut de gouvernements participants au sein des institutions, activités et programmes de l'Agence.

Diverses associations privées de langue française travaillent également au développement des relations entre leurs membres à travers le monde. L'Agence a soutenu et encouragé leurs activités. Le gouvernement canadien en soutient plusieurs qui sont canadiennes ou qui ont une importante participation canadienne.

21.3.3 Le Canada et l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été créée à Paris en septembre 1961 pour succéder à l'Organisation de coopération économique européenne (OCEE), fondée en 1948 par les pays de l'Europe occidentale pour faciliter le relèvement de leurs économies ébranlées par la guerre et pour diriger l'application du Plan Marshall. Au sein de l'OCDE, le Canada et les États-Unis, et plus tard le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont joints aux pays de l'Europe occidentale pour former un important forum intergouvernemental de consultation et de coopération entre pays industrialisés.

L'objectif de l'OCDE est de faciliter la formulation d'une politique en vue d'assurer la stabilité, la croissance économique équilibrée et le progrès social tant des pays membres que des autres pays.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE), créée dans le cadre de l'OCDE en 1974, joue un rôle important sur quatre plans: le partage des ressources pétrolières dans des situations d'urgence, les consultations concernant le marché pétrolier, la promotion du développement accéléré de nouvelles sources d'énergie, et les relations entre les pays consommateurs et les pays producteurs de pétrole. Un autre organe de l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie atomique, créée en 1972, agit comme coordonnateur des échanges de vues sur les aspects techniques de l'énergie nucléaire.

L'OCDE réunit des hauts fonctionnaires des gouvernements ainsi que des représentants de l'entreprise privée, des syndicats de travailleurs, des universités et d'autres organismes non gouvernementaux à l'échelle internationale. Des représentants des gouvernements provinciaux assistent aux réunions de l'OCDE lorsque les sujets à l'étude intéressent particulièrement les provinces.

21.3.4 Le Canada et les Nations Unies

L'appui que le Canada apporte à l'Organisation des Nations Unies depuis sa création constitue un élément essentiel de sa politique étrangère. Le Canada joue un rôle important au sein de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'un certain